Lettre aux élus

N° 42 - AVRIL 2016



Continuité et renouvellement

Le 5 mars dernier, les élections au sein du syndicat mixte ont permis d'accueillir les 10 nouveaux élus normands, les 14 élus communautaires, nouveaux membres du syndical et de tenir compte des 8 communes nouvelles de la Manche. Le Comité syndical compte dorénavant 25 nouveaux élus sur 57 membres au total et le Bureau 9 nouveaux élus sur 22.

Lors du premier Bureau, l'ensemble des désignations et délégations ont été réparties entre tous ses membres en fonction des pôles techniques et selon les thématiques, dans un esprit de continuité des actions et d'équilibre.

Voilà une équipe renouvelée prête à reprendre le suivi des projets en cours votés lors de la présentation budgétaire 2016.

Enfin, le chantier de la Maison du Parc pour le regroupement des équipes s'achève : le déménagement est planifié les 27 et 28 avril prochain. L'adresse de notre siège administratif devient le « 3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont, 50500 Carentan-les-Marais ». L'inauguration des nouveaux locaux est prévue avant l'été. Mais vous pourrez aussi les apercevoir lors du « Dimanche au marais » le 22 mai : venez nombreux !

Marc Lefèvre.

Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

www.parc-cotentin-bessin.fr

Nouvelles instances

Retrouvez ci-après les principales désignations au sein du Bureau, auxquelles s'ajoutent de multiples représentations.



Pascal MARIE Vice-président en charge du **pôle biodiversité, eau**

Jean-Michel GREEN Référent Biodiversité



Pierre AUBRIL Référent Eau - zones humides



Florence MAZIER Référente agriculture





Anne HÉBERT Vice-présidente en charge du Pôle aménagement, développement, cadre de vie Référente transition énergétique



Laurent HUET Référent Filière Terre







Jean-Marc JOLY *Vice-président en charge du* **Pôle Tourisme, culture et éducation.**Référent éducation au territoire





Maryse LE GOFF Référente Culture

Thématiques transversales

Refonte des statuts : Anne HEBERT, Pierre AUBRIL, Jean-Michel GREEN La stratégie évaluative : Hubert DEJEAN DE LA BATIE et Stéphan BARRAULT Communication : Alexandra UHLMANN et Jean-Marc JOLY

Dépôt légal : septembre 2006 Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442 Directeur de publication : Marc LEFÈVRE Directeur de rédaction : Répádicte DUPARD

P n r des Marais du Cotentin et du Bessin Crédit photo : © V. Couillard, D. Daguier CD50, MN. Drouet, O. Pierre, J. Rimbert (Pnr MCB).

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales Par l'imprimerie Anguetil - Condé-sur-Noireau (14)

Les 22 membres du bureau sont :

Collège de la Région (6 membres) :

AMIEL Caroline (nouvelle)
DEJEAN DE LA BATIE Hubert (nouveau)
MAZIER Florence
MARIE Pascal (nouveau)
THIERRY Nathalie (nouvelle)
VERGY Didier (nouveau)

Collège des départements (6 membres) :

DAUBE Gabriel
GADY-DUQUESNE Patricia
GODARD Nicole
LEFEVRE Marc
LE GOFF Maryse (nouvelle)
LEROSSIGNOL Françoise

Collège des communautés de communes (2 membres) :

AUBRIL Pierre (nouveau) HÉBERT Anne (nouvelle)

Collège des communes (8 membres) :

BARRAULT Stéphan GREEN Jean Michel HUET Laurent JOLY Jean Marc LEVAVASSEUR Jocelyne POULAIN Jean-Marie (nouveau) TAPIN Gérard UHLMANN Alexandra

Président : Marc LEFEVRE Vice-président « Région » : Pascal MARIE Vice-présidente « communautés de

communes » : Anne HÉBERT

Vice-président « communes » : Jean-Marc JOLY Vice-présidence « Calvados » : pas de candidat

Pour en savoir + : **Bénédicte DUPARD**, directrice. bdupard@parc-cotentin-bessin.fr









Que fait le Parc?

Un appui des animateurs « Temps d'Activités Péri-scolaires »

Le Parc a choisi d'accompagner les communes et des acteurs du monde éducatif pour le développement de projets autour de l'environnement et de l'éducation au territoire, et notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

En 2015, le Parc a proposé 3 temps de formation gratuits autour du jardin et de la cour d'école à 50 animateur du territoire. Début 2016, dans le cadre d'un programme de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Manche (DDCS). le Parc a conçu une mallette pédagogique avec ses partenaires le CPIE et le CIEC. L'outil intitulé « la cour, la nature et moi » représente 20 h d'activités prêtes à l'emploi et est à disposition des animateurs depuis le 11 avril. Le Parc s'est engagé à former l'ensemble des collectivités qui souhaiteront l'utiliser. Celles qui seraient intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître.

En parallèle, le module de formation « un autre regard sur la cour d'école » a été reconduit à l'école maternelle de La Cambe le 7 avril.

Suite à la convention de partenariat entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Manche et le Parc, l'expérimentation d'un temps d'échange entre ani-

> mateurs et enseignants aura lieu sur la Communauté de communes Sèves-Taute

Mallette pédagogique le 2 mai. A l'issue de cette journée, un document sera rédigé afin d'aider les acteurs éducatifs, collectivités et/ou de l'Éducation Nationale, à créer des passerelles entre scolaire et péri-scolaire, dans l'intérêt de l'enfant et pour faciliter la coordination des activités péri-scolaires.

Pour en savoir + : Marie-Noëlle DROUET, accueil - animation - éducation -02 33 71 65 30 - mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr.

D'autres l'ont fait !

Un plan global de déplacement et d'attractivité du centre-bourg.

Témoignage de Madame Mireille Dufour, Maire de Trévières

En 2015 la commune a réalisé un plan global de déplacement, avec l'appui d'un bureau d'études. Des enquêtes de terrain, des rencontres avec les habitants et les acteurs économiques ont permis d'établir un état des lieux des problématiques de circulation, de sécurisation, d'accessibilité et d'aménagement du centre bourg...



Le programme qui en découle propose des actions en faveur du cyclotourisme, de la pratique du vélo au quotidien, de valorisation du patrimoine (ancien pont bascule et mise en valeur des marais) et des actions en faveur des commerces pour dynamiser la vie locale (projet de construction d'une halle). Il intègre un projet de valorisation des deux places centrales, avec une amélioration de l'accessibilité, une réduction de la vitesse, une plus grande place pour les piétons (zone 20 km/h), et une sécurisation de certains carrefours. D'autres actions visant à réhabiliter des logements (amélioration thermique) et à restructurer les sanitaires du camping, viennent en complément.

La commune s'est ainsi dotée d'un projet global à court et moyen terme pour son centre bourg. Les aménagements devront être priorisés selon les besoins et en fonction des opportunités financières.

Cette démarche a bénéficié de financements européens Leader et de l'ADEME dans le cadre des Plans climat du Pays du Bessin au Virois et du Parc naturel régional.

Pour en savoir + : Joëlle RIMBERT, responsable du pôle aménagement et cadre de vie - 02 33 71 61 90 - jrimbert@parc-cotentin-bessin.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions du bureau du 22 mars 2016.

- Politique culturelle, 2 dossiers soutenus :
- Une aide de 1 000 € à l'association « Festival des marais » pour l'édition 2016 du festival de théâtre qui a eu lieu du 3 au 9 avril 2016 au théâtre de Carentan-les-Marais.
- Une aide de 1 000 € à la Communauté de communes Sèves-Taute pour l'action « Portraits de Villes ».

A compter du 1er mai Nouvelle adresse du siège administratif:

3 village Ponts d'Ouve Saint-Côme-du-Mont 50500 Carentan-les-Marais

Téléphones et mails inchangés



